



KPMG Audit
Département de KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



DAUGE FIDELIANCE
38, rue Saint Ferdinand
75017 Paris
France

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)

Etablissement Public à Caractère Industriel et
Commercial

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022
Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
84, avenue Jean Jaurès – Champs sur Marne
77447 Marne La Vallée cedex 2



KPMG Audit
Département de KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



DAUGE FIDELIANCE
38, rue Saint Ferdinand
75017 Paris
France

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)

Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial

Siège social : 84, avenue Jean Jaurès - Champs sur Marne
77447 Marne La Vallée cedex 2

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)
Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
31 décembre 2022

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Comme indiqué dans la note 2.4 de l'annexe intitulée « Contrats à long terme », le CSTB comptabilise le chiffre d'affaires et le résultat de ses contrats à long terme selon la méthode de l'avancement. Nous avons apprécié les hypothèses retenues et revu les calculs effectués par le CSTB ;
- Comme indiqué dans la note 2.4 de l'annexe intitulée « Production immobilisée », le CSTB applique la méthode de l'activation des frais de recherche et développement. Nos travaux ont consisté à apprécier la justification de ces coûts par le CSTB.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe adressé aux membres du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)
Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
31 décembre 2022

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
31 décembre 2022

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

A Paris La Défense et à Paris, le 27 juin 2023

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

DAUGE FIDELIANCE

Romain Mercier
Associé

Sarah GUEREAU
Associé



CSTB
le futur en construction

GROUPE CSTB

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022



SOMMAIRE

COMPTE RENDU DES TRAVAUX.....	3
1. ETATS FINANCIERS.....	4
1.1. Bilan Consolidé.....	4
1.2. Compte de résultat consolidé.....	5
1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
1.4. Tableau de variation des capitaux propres.....	7
2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D’EVALUATION.....	8
2.1. Faits majeurs.....	8
2.2. Référentiel comptable.....	8
2.3. Modalités de consolidation.....	9
2.4. Méthodes et règles d’évaluation.....	9
3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	15
4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN.....	16
4.1. Ecart d’acquisition.....	16
4.2. Immobilisations incorporelles.....	17
4.3. Immobilisations corporelles.....	18
4.4. Immobilisations financières.....	19
4.5. Amortissements et provisions.....	21
4.6. Stock.....	21
4.7. Ventilation des créances par échéance.....	22
4.8. Ventilation des dettes par échéance.....	23
4.9. Provision pour risques et charges.....	24
4.10. Impôts différés.....	25
4.11. Emprunts et dettes financières.....	26
4.12. Valeurs mobilières de placement.....	27
5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT.....	28
5.1. Chiffre d’affaires.....	28
5.2. Détail des autres produits d’exploitation.....	28
5.3. Détail des charges externes.....	29
5.4. Détail des charges de personnel.....	29
5.5. Détail des autres charges d’exploitation.....	30
5.6. Variation nette des amortissements et dépréciations.....	30
5.7. Détail du résultat financier.....	31
5.8. Résultat exceptionnel.....	32
5.9. Impôt sur les bénéfices.....	33
6. HONORAIRE DES CAC.....	33
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	34
8. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES.....	35
8.1. Effectif moyen.....	35
8.2. Informations sectorielles.....	35
8.3. Evènements postérieurs à la clôture.....	35
8.4. Informations concernant les dirigeants.....	35
8.5. Transactions entre parties liées.....	35

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Dans le cadre de notre mission d'établissement des comptes consolidés de votre groupe :

GROUPE CSTB

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué les diligences relatives à la consolidation des comptes des sociétés de votre groupe.

Les comptes consolidés ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- ✓ Total du bilan consolidé : 226 Meuros
- ✓ Chiffre d'affaires consolidé : 101 Meuros
- ✓ Résultat net consolidé : 4 Meuros

Fait le 31 mars 2023

V. COCUELLE

Expert-comptable

1. ETATS FINANCIERS

1.1. Bilan Consolidé

en euros	Clôture		Ouverture
	Valeur brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé			-
Immobilisations incorporelles	120 105 094	- 87 845 644	32 259 450
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	414 120	- 414 120	-
Immobilisations corporelles	209 939 528	- 131 416 543	78 522 985
Immobilisations financières	851 825	-	851 825
Titres mis en équivalence	186 614	-	186 614
Total actif immobilisé	331 083 061	- 219 262 187	111 820 874
Stocks et en-cours	398 495	- 10 000	388 495
Clients et comptes rattachés	49 520 357	- 2 930 236	46 590 121
Autres créances et comptes de régularisation	14 765 804	-	14 765 804
Valeurs mobilières de placement	2 026 691		2 026 691
Disponibilités	50 638 425		50 638 425
Total Actif	448 432 832	-222 202 423	226 230 409

en euros	Clôture	Ouverture
Apports en dotation	23 659 272	48 570 963
Autres actifs financés par l'Etat	58 322 146	45 869 173
<i>Ecart de réévaluation</i>	-	-
Réserves	62 705 267	29 816 936
Résultat de l'exercice	3 838 995	6 465 451
Autres	-	-
Total capitaux propres	148 525 680	130 722 523
Intérêts hors groupe	-	-
Autres fonds propres	-	-
Provisions	6 260 783	8 452 604
Emprunts et dettes financières	10 565 803	11 118 103
Fournisseurs et comptes rattachés	12 745 741	12 225 036
Autres dettes et comptes de régularisation	48 132 403	60 673 070
Total Passif	226 230 409	223 191 335

1.2. Compte de résultat consolidé

<i>en euros</i>	Clôture	Ouverture
Chiffre d'affaires	101 029 887	98 423 423
Autres produits d'exploitation	16 666 467	16 685 069
Charges externes	- 28 344 125	- 26 431 417
Charges de personnel	- 70 807 735	- 67 323 055
Autres charges d'exploitation	- 4 712 516	- 4 757 388
Impôts et taxes	- 4 199 352	- 4 089 111
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	- 4 416 762	- 5 210 468
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	5 215 866	7 297 055
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	- 414 120
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	5 215 866	6 882 935
Charges et produits financiers	- 319 155	- 336 878
Charges et produits exceptionnels	- 1 273	450 143
Impôt sur les bénéfices	- 1 158 351	- 672 425
Résultat net des entreprises intégrées	3 737 087	6 323 774
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	101 908	141 676
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 838 995	6 465 451
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net (part du groupe)	3 838 995	6 465 451

1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

	Clôture	Ouverture
Résultat net total des sociétés consolidées	3 838 995	6 465 451
Elimination des amortissements et provisions	3 758 802	5 798 531
Elimination de la variation des impôts différés	529 315	- 800 917
Elimination des plus ou moins values de cession	67 793	418 443
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	- 101 908	- 141 676
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		
Total marge brute d'autofinancement	8 092 997	11 739 831
Dividendes reçus des mises en équivalence	- 1 337	- 1 120
Variation des stocks liée à l'activité	112 761	- 52 720
Variation des créances clients liées à l'activité	8 524 629	- 12 386 403
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	- 12 279 511	19 419 692
Flux net généré par (affecté à) l'activité	4 449 539	18 719 280
Acquisition d'immobilisations	- 32 435 198	- 22 617 317
Cession d'immobilisations	543 874	61 909
Incidence des variations de périmètre	-	44 298
Variation nette des placements court terme	-	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	- 31 891 324	- 22 511 111
Dividendes versés par la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires		
Augmentations (réductions) de capital		
Subventions d'investissements reçues	29 628 956	17 772 070
Emissions d'emprunts	8 927	45 050
Remboursements d'emprunts	- 575 686	- 578 841
Cession (acq.) nette actions propres	-	-
Variation nette des concours bancaires	-	-
Flux net provenant du (affecté au) financement	29 062 197	17 238 279
Incidence variation taux de change et chgt principes comptables	-	-
Variation de trésorerie	1 620 412	13 446 449
Trésorerie d'ouverture	50 996 082	37 549 633
Trésorerie de clôture	52 616 494	50 996 082

1.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Apports en dotation	Autres actifs financés par l'Etat	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres			Total	Capitaux propres part du groupe
					Réserves de conversion groupe	Actions propres	Autres		
Ouverture Exercice : 2021.12	46 373 360	44 078 851	25 812 801	4 106 631	-	-	-	-	120 371 643
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	4 106 631	- 4 106 631	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	1 120	-	-	-	-	-	1 120
Enregistrement de subvention à recevoir	-	-	541 899	-	-	-	-	-	541 899
Subvention encaissée	2 197 603	15 574 467	-	-	-	-	-	-	17 772 070
Quote part de subvention	-	- 14 772 321	- 770 720	-	-	-	-	-	- 15 543 041
Facturation	-	988 176	83 110	-	-	-	-	-	1 071 286
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	6 465 451	-	-	-	-	6 465 451
Autres mouvements	-	-	42 095	-	-	-	-	-	42 095
Ouverture Exercice : 2022.12	48 570 963	45 869 173	29 816 936	6 465 451	-	-	-	-	130 722 523
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	6 465 451	- 6 465 451	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	1 337	-	-	-	-	-	1 337
Enregistrement de subvention à recevoir	-	-	196 007	-	-	-	-	-	196 007
Subvention encaissée	2 197 604	15 574 467	-	-	-	-	-	-	17 772 071
Quote part de subvention	-	- 15 273 882	- 586 651	-	-	-	-	-	- 15 860 533
Facturation	-	12 152 388	- 295 503	-	-	-	-	-	11 856 885
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	3 838 995	-	-	-	-	3 838 995
Autres mouvements et fonds EPANI	- 27 109 295	-	27 107 691	-	-	-	-	-	- 1 604
Clôture Exercice : 2022.12	23 659 272	58 322 146	62 705 267	3 838 995	-	-	-	-	148 525 680

La comptabilisation des fonds EPANI est inscrite dans le compte « Report à nouveau » pour 27.1 M€ (instruction du PNSR OPN du 25/01/2023) à la suite de la saisine du PNSR par l'Agent Comptable le 22 décembre 2022 et sa réponse du 15 janvier 2023.

2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION

2.1. Faits majeurs

⇒ Entrées dans le périmètre de consolidation

Aucune société nouvelle n'est entrée dans le périmètre au cours de l'exercice.

⇒ Sorties du périmètre de consolidation

Aucune société n'est sortie du périmètre de consolidation et aucune modification des intérêts du groupe n'a eu lieu au cours de l'exercice.

⇒ Autres

Les opérations militaires en Ukraine survenues le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats peuvent avoir des incidences sur les approvisionnements (hausse des cours de matières premières et prix de l'énergie) mais ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes consolidés clos au 31 décembre 2022. De plus, le groupe CSTB est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

⇒ Plan de relance

Dans le cadre du plan de relance (Programme 362) au titre du volet de rénovation thermique des bâtiments de l'État, le CSTB a obtenu la subvention d'État pour un montant de 16,4 M€. Les travaux de rénovation ont démarré en janvier 2022.

⇒ Actis

L'autorité de la concurrence a prononcé le 14 janvier 2021 un non-lieu en faveur du CSTB et des autres parties incriminées considérant que les pratiques d'échange d'informations et d'entente ne sont pas établies. La provision de 1.4M€ existante a été reprise en totalité dans les comptes au 31 décembre 2022.

2.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe **CSTB** sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, notamment le règlement ANC 2020-01.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité d'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices.

Aucune dérogation aux principes et prescriptions comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.3. Modalités de consolidation

2.3.1. Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les sociétés dans lesquelles le CSTB détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les sociétés dans lesquelles le CSTB détient une participation directe ou indirecte de 50 % au plus du capital, mais dont le contrôle est conjoint et non exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le CSTB détient une influence notable (participation directe ou indirecte comprise entre 20 % et 50 % du capital) sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

2.3.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes annuels consolidés sont arrêtés à la date du 31 décembre 2022.

Toutes les entreprises entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes à cette même date.

2.3.3. Informations permettant la comparabilité des comptes

Aucun mouvement de périmètre ne perturbe la comparabilité des comptes consolidés.

2.3.4. Retraitement des sociétés étrangères hors zone euro

Néant.

2.4. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

⇒ Application des méthodes préférentielles

Par rapport aux méthodes préférentielles définies par le règlement ANC 2020-01, la position du Groupe est la suivante :

- le Groupe n'est pas concerné par les méthodes préférentielles liées à la comptabilisation des engagements retraites.

⇒ Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

⇒ Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu au cours de l'exercice.

⇒ Modalités de traitement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans leur actif net évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés selon qu'ils sont positifs ou négatifs aux postes « Ecart d'acquisition actif » ou « écart d'acquisition passif ».

⇒ Ecart d'évaluation

Lors de la première consolidation des filiales du groupe, il est procédé dans le délai d'affectation légal à l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiables. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Aucun écart d'évaluation n'est constaté.

⇒ Production immobilisée

A compter du 1^{er} janvier 2014, le CSTB a opté pour l'activation des frais de recherche et développement à l'actif du bilan. Les dépenses activées concernent uniquement la recherche appliquée menée par le CSTB. Le cas échéant, les travaux de recherche fondamentale sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts de développement activés se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

⇒ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production (main d'œuvre.) ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue.

Les fonds de commerce non identifiables et les frais d'établissement existants dans les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont été retraités pour l'établissement des comptes consolidés.

Seuls les logiciels ont été maintenus à l'actif du bilan consolidé.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

Composants :

Structure	2 %
Couverture	4 %
Menuiserie extérieure	4 %
Ascenseur	6.67 %
Ravalement-étanchéité	5 %
Plomberie, Chauffage, Climatisation	5 %
Aménagement extérieur, parking, clôture, portail	5 %
Aménagement intérieur, cloisons, faux plafonds	6.67 %
Autres installations électriques, informatiques	6.67 %

Installations complexes spécialisés (ICS) :

ICS Batiment.....	2 %
ICS équipements scientifiques	5 %
ICS équipements informatiques	20 %
ICS outillages	14.28 %

Les autres immobilisations sont amorties suivant les méthodes et durée généralement admises en tenant compte des cadences d'utilisation.

⇒ **Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition.

Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

⇒ Participations, autres titres immobilisés non consolidés

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont inscrits à leur coût d'acquisition.

Ces titres sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

La société a pris l'option de ne pas activer les frais inhérents à l'acquisition de titres de participation.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres immobilisations financières concernent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés.

⇒ Contrats à long terme

Pour les contrats à long terme, la méthode de l'avancement est utilisée. Le résultat constaté en fin de période correspond à la quote-part de résultat à terminaison acquise en fonction du pourcentage d'avancement des travaux.

Des provisions pour pertes à terminaison sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à fin d'affaire, lesquelles sont évaluées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

⇒ Stock et travaux en cours

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks correspondant à des achats en devises sont valorisés au taux de change historique.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute d'inventaire.

⇒ Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée telle que prévue par l'instruction comptable commune MP BOFIP-GCP-22-0014 du 16 décembre 2022 en application du décret GBCP 2012-1246 du 7 novembre 2022.

⇒ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement et créances assimilées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés par référence au dernier cours de bourse publié et pour les titres non cotés par référence à la valeur liquidative publiée ou à la valeur de réalisation estimée.

⇒ Disponibilités

Les disponibilités incluent les liquidités et les dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles sous réserve des comptes bloqués.

⇒ Engagements de retraite et prestations assimilées

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'IFC est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance de premier plan.

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivants :

Convention collective : CCN...	Exercice	Exercice précédent
Augmentation annuelle des salaires	2 %	1.8 %
Taux d'actualisation	3.7 %	1.5 %
Taux de rotation du personnel	6.5 %	18 %
Age de départ à la retraite	65 ans cadre et 62 ans non cadre	65 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TH/TF 00-02	TH/TF 00-02
Méthode de calcul retenue	Rétrospective	Rétrospective

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 14 957 K€. Ils sont couverts à hauteur de 8 450 K€.

⇒ Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

⇒ Emprunts bancaires

La ventilation des emprunts entre taux fixes et taux variables est donnée au paragraphe 4.8.

⇒ Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées à la date de notification de la subvention.

La quote-part de subvention d'investissement finançant des immobilisations est réintroduite en produit d'exploitation dans le compte de résultat.

Les subventions d'investissement sont maintenues dans les capitaux propres du groupe compte tenu du caractère récurrent de celles-ci.

⇒ Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- ✓ de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- ✓ de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- ✓ si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ✓ ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Le groupe CSTB applique la méthode bilancielle avec application de la méthode du report variable selon laquelle les créances ou dettes d'impôt futur sont évaluées au dernier taux d'imposition connu, sans actualisation. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat des exercices sur lesquels ces modifications sont applicables.

Le taux d'impôt retenu à la date de clôture est de 25 %.

Impôts différés actifs :	893 K€
Impôts différés passifs :	Néant
Soit Impôts différés nets :	893 K€

Une intégration fiscale est pratiquée au sein du groupe :

- ✓ Société tête de groupe : CSTB
- ✓ Société fille : CSTB DEVELOPPEMENT
CERTIVEA
AERODYNAMIQUE EIFFEL
BIOGUESS

L'option d'intégration fiscale est exercée à compter du 1^{er} janvier 2018.

⇒ Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

⇒ Opérations intragroupe

Les opérations réciproques réalisées entre les sociétés du périmètre sont neutralisées, tant au niveau du compte de résultat (charges et produits) que du bilan (créances et dettes).

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Unités	Ouverture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Clôture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
ACOUSTB	Mise en equivalence	40,00	40,00	Mise en equivalence	40,00	40,00
AERODYNAMIQUE EIFFEL SARL	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
BIOGUESS	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
CERTISOLIS TC SAS	Proportionnelle	50,00	50,00	Proportionnelle	50,00	50,00
CERTIVEA SAS	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
CSTB	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
CSTB DEVELOPPEMENT	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00

⇒ Cas des entités ad hoc

Néant.

4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

4.1. Ecart d'acquisition

	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Autres	Clôture
Ecarts d'acquisition	414 120	-	-	-	-	-	414 120
Amt/dép. écarts d'acquisition	- 414 120	-	-	-	-	-	- 414 120
Total Valeur Nette	-	-	-	-	-	-	-

4.2. Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Clôture
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche	556 602	-	-	-	-	-	-	556 602
Concessions, brevets & droits similaires	92 277 050	1 121 896	- 8 285	-	-	-	5 078 087	98 468 748
Fonds commercial	30 490	-	-	-	-	-	-	30 490
Immobilisations incorporelles en cours	4 872 358	14 928 184	-	-	-	-	- 4 990 722	14 809 820
Avances et acomptes s/immo. incorp.	2 202 573	827 483	-	-	-	-	- 726 991	2 303 065
Autres immobilisations incorporelles	2 787 656	94 967	-	-	-	-	639 626	3 522 249
Immobilisations incorporelles	102 726 729	16 972 530	- 8 285					119 690 974
Amt/Dép. frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. frais de rech.	- 510 715	-	-	- 32 538	-	-	-	- 543 253
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	- 71 992 578	-	8 285	- 12 831 053	-	-	- 51 391	- 84 866 737
Amt/Dép. autres immos incorp.	- 1 684 657	-	-	- 336 877	-	-	-	- 2 021 534
Amt/dép. immo. incorporelles	- 74 187 950	-	8 285	- 13 200 468	-	-	- 51 391	- 87 431 524
Total Valeur Nette	28 538 779	16 972 530	-	- 13 200 468	-	-	- 51 391	32 259 450

4.3. Immobilisations corporelles

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Clôture
Terrains	1 356 440	-	-	-	-	-	-	1 356 440
Agencements sur terrains	5 382 708	98 744	- 27 489	-	-	-	-	5 453 963
Constructions	86 375 659	5 283 152	- 22 752	-	-	-	720 360	92 356 419
Installations tech, matériel & outillage	91 129 063	1 719 846	- 3 504 486	-	-	-	471 468	89 815 890
Autres immobilisations corporelles	11 812 361	364 712	- 446 909	-	-	-	-	11 730 164
Immobilisations corporelles en cours	6 173	8 971	-	-	-	-	- 6 173	8 971
Avances et acomptes s/immo. corp.	2 416 092	7 987 244	-	-	-	-	- 1 185 655	9 217 681
Immobilisations corporelles	198 478 496	15 462 668	- 4 001 636	-	-	-	-	209 939 528
Amt/Dép. Agencements sur terrains	- 3 541 597	-	14 723	- 190 822	-	-	-	- 3 717 696
Amt/Dép. constructions	- 44 619 315	-	12 250	- 2 485 197	-	-	-	- 47 092 262
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 69 258 361	-	3 468 952	- 4 680 851	-	-	-	- 70 470 260
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 9 958 469	-	437 918	- 667 167	-	-	51 391	- 10 136 326
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 127 377 741	-	3 933 843	- 8 024 037	-	-	51 391	- 131 416 543
Total Valeur Nette	71 100 755	15 462 668	- 67 793	- 8 024 037	-	-	51 391	78 522 985

4.4. Immobilisations financières

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Clôture
Titres de participation	220 220	-	-	-	-	-	-	220 220
Créances rattachées à des part. - courant	51	-	- 3	-	-	-	-	48
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	915 457	-	- 283 900	-	-	-	-	631 557
Immobilisations financières	1 135 728	-	- 283 903	-	-	-	-	851 825
Dépréciations des titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép autres créances ratt participat. - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Valeur Nette	1 135 728	-	- 283 903	-	-	-	-	851 825

⇒ Titres mis en équivalence

Titres mis en équivalence (en €)	Valeur brute	Contribution aux capitaux propres consolidés	Contribution au résultat consolidé
ACOUSTB	186 614	84 706	101 908
TOTAL	186 614	84 706	101 908

⇒ Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est communiquée ci-dessous lorsque le pourcentage de contrôle est supérieur ou égal à 20 %, mais pour des raisons de confidentialité, il n'est pas fait mention de leurs caractéristiques.

Principales sociétés non consolidées	Siège social	N° SIRET
CERWAY MAROC	71 ANGLE BD MED V - CASABLANCA (Maroc)	002202781000075

4.5. Amortissements et provisions

	Clôture	Ouverture
Dotations aux amort./dép.immo.	- 5 359 197	- 5 088 716
Dotations aux amortis sur charges à répartir	-	-
Var. nette des dép. actif circulant	- 1 255 667	579 831
Var. nette des provisions	2 198 102	- 701 583
Variations nettes des amort. et des dép.	- 4 416 762	- 5 210 468

4.6. Stock

	Clôture			Ouverture		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	171 825	-	171 825	174 357	-	174 357
Stocks - en-cours de production	-	-	-	102 873	-	102 873
Stocks -pds finis et intermédiaires	226 284	- 10 000	216 284	233 085	- 10 000	223 085
Stocks de marchandises	386	-	386	941	-	941
Total	398 495	- 10 000	388 495	511 256	- 10 000	501 256

4.7. Ventilation des créances par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Dividendes à recevoir	-	-	-	-	-	-
Autres créances ratt à des participat. - non courant	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des part. - courant	48	48	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-	-	-	-
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	631 557	-	-	-	-	631 557
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)						
Clients et comptes rattachés	49 520 357	49 520 357	-	-	-	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	108 535	108 535	-	-	-	-
Clients Factor	-	-	-	-	-	-
Factures à établir	-	-	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	14 566	14 566	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS - courant	12 522 048	12 522 048	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS (CVAE)	-	-	-	-	-	-
Créances fiscales hors IS - non courant	-	-	-	-	-	-
Créances liées à l'intégration fiscale	-	-	-	-	-	-
Impôts différés - actif	892 880	892 880	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	102 495	102 495	-	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	10 146	10 146	-	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - non courant	-	-	-	-	-	-
Actionnaires : capital appelé non versé	-	-	-	-	-	-
Créances sur cessions d'actifs - courant	-	-	-	-	-	-
Créances sur cessions d'actifs - non courant	-	-	-	-	-	-
Autres créances - courant	227 081	227 081	-	-	-	-
Autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés actifs - courant	-	-	-	-	-	-
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	888 054	888 054	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances - courant	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances - non courant	-	-	-	-	-	-
Total	64 917 767	64 286 210	-	-	-	631 557

4.8. Ventilation des dettes par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 581 238	176 601	697 906	706 731
Emprunts auprès établis. de crédit - credit-bail - non courant	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	-	-	-	-
Dépôts et cautionnement reçus	176 723	-	-	176 723
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	8 759 171	444 091	1 720 405	6 594 675
Emprunt factor	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	49	49	-	-
Dettes fournisseurs	12 745 741	12 745 741	-	-
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	320 794	320 794	-	-
Dettes s/ acquis. d'immo. - non courant	-	-	-	-
Factures non parvenues	-	-	-	-
Clients - Avances et acomptes reçus	16 730 006	16 730 006	-	-
Clients - Avoirs et RRR	-	-	-	-
Dettes sociales - courant	10 149 149	10 149 149	-	-
Dettes sociales - non courant	-	-	-	-
Dettes provisionnées Participation des salariés	-	-	-	-
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	10 831 825	10 831 825	-	-
Dettes fiscales (hors IS) CVAE - courant	-	-	-	-
Dettes fiscales - non courant	-	-	-	-
Dettes liées à l'intégration fiscale	-	-	-	-
Impôts différés - passif	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	334 912	334 912	-	-
Comptes courants groupe passifs - courant	-	-	-	-
Dividendes à payer	-	-	-	-
Autres dettes - courant	800 304	800 304	-	-
Autres dettes - non courant	-	-	-	-
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	-	-	-	-
Intérêts courus sur dettes - non courant	-	-	-	-
Intérêts courus sur dettes - courant	-	-	-	-
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	8 965 413	8 965 413	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-
Concours bancaires (dettes)	48 623	48 623	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-
Total	71 443 946	61 547 507	2 418 311	7 478 129

4.9. Provision pour risques et charges

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Clôture
Provisions pour litiges - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges - courant	1 864 447	116 820	- 1 568 738	-	-	-	-	412 529
Autres provisions pour risques - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques - courant	683 701	1 059 414	- 1 422 063	-	-	-	-	321 052
Provisions pour risques	2 548 148	1 176 234	- 2 990 801	-	-	-	-	733 581
Provisions pour pensions et retraites - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges - courant	5 904 456	1 353 990	- 1 731 244	-	-	-	-	5 527 202
Provision pour impôt - courant	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour remise en l'état du site - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	5 904 456	1 353 990	- 1 731 244	-	-	-	-	5 527 202

4.10. Impôts différés

⇒ Variation des impôts différés

	Ouverture	Variation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	1 422 194	- 529 315	-	-	-	892 880
Impôts différés - passif	-	-	-	-	-	-
Solde net d'impôt différé	1 422 194	- 529 315	-	-	-	892 880
Ventilation de l'impôt différé par nature						
Données de liasse	-	-	-	-	-	-
Données de liasse - correction	-	-	-	-	-	-
Retraitement local - ID	-	-	-	-	-	-
ID / différences temporaires	630 875	- 291 119	-	-	-	339 755
ID / Autres retraitements.	-	-	-	-	-	-
ID / Autres retraitements (automatique)	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des dép. et prov. internes	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des résultats internes	-	-	-	-	-	-
Activation de reports déficitaires	791 320	- 238 195	-	-	-	553 125
Limitation des impôts différés	-	-	-	-	-	-
Impôts différés sur participations consolidées	-	-	-	-	-	-
ID sur écart d'évaluation 100%	-	-	-	-	-	-
ID/ autres retraitements IFRS	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitements frais Recherche & Développement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
ID / Reclassement des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annul. des écarts de conv. & prov. de change	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement des engagements de retraite	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation du résultat sur changements comptables	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	-	-	-	-	-	-
ID/ Retraitement des instruments financiers hybrides	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. paiements en actions	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. juste valeur instrum. financiers	-	-	-	-	-	-
Solde net d'impôt différé par nature	1 422 194	- 529 315	-	-	-	892 880

⇒ Preuve d'impôt

Preuve d'impôt (en €)	N	N-1
Résultat consolidé avant impôt	4 895 441	7 410 319
Charge théorique de l'impôt	1 223 860	1 963 735
Impact de l'imposition permanente	-815	260 692
Retraitement de consolidation	2 717	-288 491
Déficits non activés	22 536	-1 182 871
Crédits d'impôts	-89 945	-80 640
Charge d'impôt effective	1 158 353	672 425

4.11. Emprunts et dettes financières

	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Ecarts de conversion	Autres	Clôture
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 757 516	-	- 176 278	-	-	1 581 238
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnement reçus	174 013	8 879	- 6 169	-	-	176 723
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	9 152 356	-	- 393 185	-	-	8 759 171
Emprunt factor	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	54	49	- 54	-	-	49
Dettes financières MLT	11 083 939	8 927	- 575 686	-	-	10 517 180
Concours bancaires (dettes)	34 164	14 459	-	-	-	48 623
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-	-	-
Dettes financières CT	34 164	14 459	-	-	-	48 623
Total emprunts et dettes financières	11 118 103	23 386	- 575 686	-	-	10 565 803

4.12. Valeurs mobilières de placement

En €	Clôture	Ouverture
Valeur brute	2 026 691	2 021 707
Dépréciation		
Valeur nette	2 026 691	2 021 707
Valeur de marché	2 026 691	2 021 707

5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Chiffre d'affaires

	Clôture	Ouverture
Production vendue de services et de biens	101 028 284	98 422 433
Ventes de marchandises	1 603	990
Total Chiffre d'affaires	101 029 887	98 423 423

5.2. Détail des autres produits d'exploitation

	Clôture	Ouverture
Autres produits	1 379 012	1 434 055
Production stockée	- 110 228	61 318
Subventions d'exploitation	361 439	319 159
Production immobilisée	14 806 935	14 678 297
Transferts de charges d'exploitation	229 310	192 241
Total Autres produits d'exploitation	16 666 467	16 685 069

5.3. Détail des charges externes

	Clôture	Ouverture
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	- 174 789	- 132 267
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	- 2 532	- 8 599
Variation stocks de marchandises	-	-
Achat d'études	- 6 600 181	- 7 831 827
Autres achats	- 835 106	- 1 032 885
Achats non stockés de matières et fournitures	- 3 803 185	- 3 278 142
Achats de marchandises	- 973	- 1 202
Sous-traitance générale	- 50 706	- 70 709
Redevances de crédit-bail	-	- 107
Locations et charges locatives	- 1 711 407	- 1 355 123
Entretiens et réparations	- 2 940 024	- 2 564 778
Primes d'assurance	- 522 015	- 335 275
Etudes et recherches	- 150 964	- 29 217
Divers	- 536 148	- 565 273
Personnel mis à disposition	- 507 861	- 569 331
Personnel extérieur à l'entreprise	-	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	- 1 122 925	- 781 000
Publicités	- 709 219	- 599 486
Transports	- 322 530	- 304 249
Déplacements, missions	- 2 443 897	- 1 657 216
Frais postaux	- 341 174	- 332 203
Services bancaires	- 26 643	- 24 479
Services bancaires et assimilés	-	-
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	-	-
Autres charges externes	- 5 541 850	- 4 958 054
Total Charges externes	- 28 344 125	- 26 431 417

5.4. Détail des charges de personnel

	Clôture	Ouverture
Rémunérations du personnel	- 50 145 919	- 47 168 636
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	- 19 233 132	- 18 992 451
Autres charges de personnel (dont intéressement)	- 1 428 685	- 1 161 968
Total Charges de personnel	- 70 807 735	- 67 323 055

5.5. Détail des autres charges d'exploitation

	Clôture	Ouverture
Autres charges	- 4 712 516	- 4 757 388
Pertes de change sur dettes et créances commerciales - Non réalisées	-	-
Total Autres charges d'exploitation	- 4 712 516	- 4 757 388

5.6. Variation nette des amortissements et dépréciations

	Clôture	Ouverture
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	10 000	6 326
Dot./Prov. engagements de retraite	-	-
Rep./Prov. engagements de retraite	-	-
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	- 13 200 468	- 12 918 989
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	- 8 019 262	- 7 712 768
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	-	-
Dot. aux prov. d'exploitation	- 2 819 630	- 2 683 580
Dot./dép. des stocks MP et marchandises	- 10 000	- 10 000
Dot./dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Dot./dép. des actifs circulants	- 2 667 129	- 726 169
Rep./dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Rep./provisions d'exploitation	5 017 732	1 981 997
Rep./dép. des créances (actif circulant)	1 411 462	1 309 674
Rep./Amt. & dép. immo. corporelles	15 860 533	15 543 041
Total Dotations et reprises amort. & prov. d'exploitation	- 4 416 762	- 5 210 468

5.7. Détail du résultat financier

	Clôture	Ouverture
Revenus des équivalents de trésorerie	-	-
Charges d'intérêts sur emprunt	- 311 873	- 328 239
Liaison élim. intercos résultat - fin.	-	-
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	- 3 944	- 2 426
Pertes de change sur autres dettes et créances - Non réalisées	-	-
Autres charges financières	- 11 299	2 093
Dot. aux prov. financières	-	-
Dot./dép des actifs financiers	-	-
Dividendes	-	-
Dividendes - Rubrique d'élimination	-	-
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	-	-
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	654	148
Gains de change sur autres dettes et créances - Non réalisés	-	-
Prod. nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	-	-
Variation de juste valeur (produit)	-	-
Autres produits financiers	7 307	- 8 455
Produits de fusion	-	-
Rep./ provisions financières	-	-
Rep./dép. des actifs financiers	-	-
Total Résultat financier	- 319 155	- 336 878

5.8. Résultat exceptionnel

	Clôture	Ouverture
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	7 478	9 397
VNC des titres conso cédés	-	-
Produits de cession de titres (conso.)	-	-
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-	- 666
VNC des immo. incorp. cédées	- 15 759	-
VNC des immo. corp. cédées	-	- 926
VNC d'autres éléments d'actif cédés	-	-
Autres charges exceptionnelles	238	-
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Dot. aux prov. exceptionnelles	-	-
Dot. excep. dép. immo. (impairment)	-	-
Produits excep. s/ exercices antérieurs	6 770	41 837
Produits de cession d'immo. corp.	-	500
Autres produits exceptionnels	-	400 000
Autres reprises exceptionnelles	-	-
Rep. sur provisions réglementées	-	-
VNC des titres cédés	-	-
Produits de cession de titres	-	-
Total Résultat exceptionnel	- 1 273	450 143

5.9. Impôt sur les bénéfices

	Clôture	Ouverture
Impôts différés	- 529 315	800 917
Impôt exigible	- 629 037	- 1 473 342
Impôt exigible - Contribution additionnelle 3,3%	-	-
Autres CIR non reclassables produit ou ch. d'impôts ou économies d'impôts	-	-
Autres impôts sans base d'imposition	-	-
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-	-
Carry-back	-	-
Total Impôts sur les bénéfices	- 1 158 351	- 672 425

6. HONORAIRE DES CAC

	Ouverture	Clôture	Honoraires facturés au titre du contrôle légal	Honoraires à des prestations mentionnées au §II de l'article L. 822-11.
Honoraires des CAC	54 622	70 261	70 261	-

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les fonds EPANI :

Le boni de liquidation de l'EPANI (Etablissement Public d'Aménagement Nord-Isère) a été octroyé au CSTB. Au 31 décembre 2022 il reste à percevoir par le CSTB 4 205 K€.

8. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

8.1. Effectif moyen

	Clôture	Ouverture
Cadres	710	703
Agents de maîtrise et techniciens	308	309
Employés	19	19
Ouvriers	-	-
Personnel mis à la disposition de l'ent.	-	-
Effectif	1 037	1 031

8.2. Informations sectorielles

Le chiffre d'affaires est intégralement réalisé en France.

8.3. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

8.4. Informations concernant les dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, la rémunération allouée aux dirigeants à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées ne sera pas communiquée dans cette annexe.

Aucun engagement en matière de pension et indemnités assimilées n'est attribué aux membres et anciens membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Aucune avance ou crédit n'est accordé aux membres des organes susvisés par l'entreprise consolidante et par les entreprises placées sous son contrôle.

8.5. Transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.